

Principales conditions tarifaires applicables aux

PARTICULIERS

en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



Avec
CAvantages
-tp.fr
Le programme
de reconnaissance de votre fidélité

CA
DE LA TOURAINE
ET DU POITOU

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU :

UNE BANQUE DE PROXIMITÉ
QUI ACCOMPAGNE :



4 habitants
sur 10



1 pro
sur 3



1 entreprise
sur 3



1,8 MILLIARDS
D'EUROS
de financement de crédits



Près de **1**
logement
financé
sur 3



4 AGRICULTEURS
sur 5
financés



1 MILLION D'EUROS
pour accompagner les associations
locales et projets solidaires



Près de
750 000 €
pour soutenir les
créateurs d'entreprise



**PLUS
DE 930**

conseillers
répartis dans **140**
agences

42,3%

de cadres
FÉMININS



1554
salariés



162
embauches
en **CDI**

UNE BANQUE MUTUALISTE



846
ADMINISTRATEURS

Un trait d'union entre le territoire
et la banque



200
distributeurs
de billets



1^{ER}
FINANCEUR
de l'économie
verte

SOMMAIRE

	EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	P.5
	OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE Ouverture, Transformation, Clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Frais de recherche de documents	P.5
	BANQUE À DISTANCE Internet Téléphone avec Filvert Service vocal Services d'alertes par SMS	P.7
	MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT Cartes Virements Prélèvements / TIP SEPA Chèques	P.8
	OFFRES GROUPÉES DE SERVICES Le Compte à Composer Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé Offre eko	P.10
	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	P.13
	DÉCOUVERTS ET CRÉDITS Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	P.15
	ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS Épargne bancaire Placements financiers	P.16
	OFFRES POUR LES JEUNES	P.16
	OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER Paielements vers l'étranger Paielements en provenance de l'étranger Opérations diverses	P.18
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien	P.19
	SUCCESSION	P.19
	AUTRES SERVICES Protection des particuliers Magazines	P.20
	RÉSoudre UN LITIGE	P.20

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

LISTE DES SERVICES

Prix en euros

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne incluant l'option virement externe)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,10 €/mois permettant de recevoir 2 alertes par semaine. Soit, pour information 25,20 €/an
Tenue de compte	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard Sociétaire	44,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard Sociétaire	43,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	16,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,02 €/retrait à partir du 5 ^e retrait/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Sécuricompte Protection Vol	24,00 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	3,94 €/virement GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

**Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.*

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/particulier/informations/tarifs.html (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint (Facturé sur le compte désolidarisé)	54,08 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT

BON À SAVOIR



▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent :

l'ouverture, la tenue et la clôture du compte - un changement d'adresse par an - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire - la domiciliation de virements bancaires - fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte - l'encaissement de chèques et de virements bancaires - les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance - des moyens de consultation à distance du solde du compte - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte - une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne - deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services - la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	e.relevé ¹
● Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,72 €/mois	GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte	2,66 €	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	14,58 €/an 9,11 €/semestre 5,46 €/trimestre	

TENUE DE COMPTE

● Tenue de compte ▲●	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ² ▲●	30,00 €/an
● Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait Minute ▲●	
> Tarification par retrait à compter du 3 ^e retrait dans le mois calendaire	3,00 €*

Frais de location de coffre-fort	à partir de 70,81 €/an
----------------------------------	-------------------------------

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS

Recherches diverses sur opérations sur compte, virements, prélèvements, retraits, commandes de monnaie, chèques de banque... par document recherché	12,76 €	CA
Recherches diverses complexes sur comptes titres, DAT, PEP, Orchestral, contrats, procurations... , par document recherché	25,96 €	CA
Recherche d'un relevé de compte (jusqu'à 10 ans) sur les DAV et livrets, par mois édité	9,90 €	CA
Recherche d'un chèque débité (par chèque) ou d'une remise de chèque (par remise de 1 à 5 chèques)	13,25 €	CA

● Services inclus dans le CAC.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne", à la rubrique e-Documents

² Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

³ Inclus dans les modules CAC Budget Protégé, CAC Compte Sécurisé (Standard et Premium), offre EKO

BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

INTERNET

Service de banque à distance par Internet

CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

- Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲●

- Crédit Agricole en Ligne option virement externe
Services inclus dans CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE + virements externes SEPA

GRATUIT

- **Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne**

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT

96,00 €

- **Service d'agrégation de comptes¹**

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou
- Nos applications mobiles
 - Ma Banque
 - Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib en Ligne²
 - Paiement Paylib en magasin² avec son mobile³
 - Paylib entre amis⁴

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT



TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

● Mini-relevés	2,10 € forfait/mois
Nombre de SMS inclus	2 fois maxi/semaine
● Alerte écopage (mensuelle)	0,30 €/mois
● Alerte temps réel de gestion	0,30 €/mois
● Alerte achat à distance	0,30 €/mois
● Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 €/mois
● Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,30 €/mois
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 €/mois
● Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,30 €/mois
● Alerte souplesse du découvert	0,30 €/mois

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo "PAYLIB".

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte - Carte de paiement et de retrait 

CATÉGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte ▲●	16,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard	34,00 €/an	
- Mastercard eko	35,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard	44,00 €/an	43,00 €/an
- Carte Internet		43,00 €/an
- Visa classic	44,00 €/an	43,00 €/an
- Gold Mastercard	120,00 €/an	120,00 €/an
- Visa Premier	120,00 €/an	120,00 €/an
- World Elite Mastercard		350,00 €/an
- Visa Infinite		350,00 €/an



BON À SAVOIR



- **Cartes** : Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors LSB et L'Autre Carte), réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère dès la 1^{ère} cotisation.
- Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité **sans contact**. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre conseiller.
- Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.
- **BONUS GOLD** : 0,10 € à valoir sur la prochaine cotisation carte³ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUELABLE

Paiement comptant	Débit immédiat	Débit différé
Mastercard Cartwin ¹ 	44,00 €/an	43,00 €/an
Gold Mastercard Cartwin ¹ 	120,00 €/an	120,00 €/an

CARTE DE RETRAIT

Carte Libre Service Bancaire²

GRATUIT

¹ La "Cartwin" est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CRÉDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
 - carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
 Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

³ Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Autres paiements par carte²

0,20 €/opération

+ Frais proportionnels au montant du paiement

2,10 %

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

RETRAIT PAR CARTE

Retrait par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

du Crédit Agricole

d'une autre banque

L'autre carte ▲ ●

GRATUIT

1,02 €/retrait dès le 1^{er} retrait

Mastercard eko

GRATUIT

1,02 €/retrait au delà de 25 retraits/an

Autres Mastercard ou Visa

GRATUIT

1,02 €/retrait dès le 5^e retrait/mois

Cartes Mozaïc

GRATUIT

GRATUIT

Autres retraits²

Frais fixes

3,25 €/retrait

+ Frais proportionnels à l'opération

2,10 %

AUTRES SERVICES PAR CARTE

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client

4,87 €

● Commande de carte en urgence

11,71 €

CA

● Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

7,93 €

CA

Modification des plafonds d'utilisation pour une durée > 3 mois, à la demande du titulaire de la carte, en agence

15,83 €

CA

Opposition faite par le titulaire de la carte

GRATUIT

VIREMENTS

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲ ●

Internet

Agence

Frais par virement occasionnel

- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale

GRATUIT

GRATUIT

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale

GRATUIT

GRATUIT

- Vers un compte d'une autre banque

GRATUIT

3,94 €

VIREMENT SEPA PERMANENT ▲ ●

Internet

Agence

Frais de mise en place d'un virement permanent

GRATUIT

3,00 €

Frais par virement permanent

- Vers un compte détenu au Crédit Agricole

GRATUIT

GRATUIT

- Vers un compte d'une autre banque

GRATUIT

1,37 €

Modification d'un virement permanent

GRATUIT

3,00 €

Réception d'un virement SEPA

GRATUIT

Réception d'un virement instantané SEPA

GRATUIT

SEPAmail Paiement de facture

GRATUIT

Virement non SEPA (détails p.18 - Opérations à l'international)

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

7,00 €

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009). * Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 24).

² Opérations hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
● Information premier prélèvement	0,50 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

CHÈQUES

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	1,80 €
Frais d'envoi de chéquier :	
● en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	7,00 €
● en pli simple à la demande du client	GRATUIT
● Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	14,90 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (gratuit si non parvenu)	14,90 €
● Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	13,50 €

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

LE COMPTE À COMPOSER

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne option virement externe

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

2,10 €/mois*

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.24)

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (p. 20)

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Module souscrit à partir du 01/01/2017	de 1 à 500 €	2,15 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance associée au découvert autorisé en cas de décès accidentel ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹	de 501 à 1000 €	2,90 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert	de 1001 à 2000 €	3,80 €/mois
Ristourne des intérêts débiteurs ²	2001 € et +	5,00 €/mois
	de 1 à 300 €	1,27 €/mois
	de 301 à 800 €	2,12 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	de 801 à 1200 €	2,86 €/mois
	de 1201 à 2000 €	3,72 €/mois
	2001 € et +	5,00 €/mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance associée aux contrats d'assurance en cas de décès accidentel, de licenciement économique, d'Incapacité Totale de Travail (ITT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriBUDGET ¹	1,70 €/mois
SécuriBUDGET Premium ¹ (auto, habitation, santé, personne)	PREMIUM 3,50 €

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ¹	2,65 €/mois
SécuriCOMPTE Premium ¹	PREMIUM
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	4,14 €/mois
Retrait d'espèces de dépannage	
Réédition Carte urgente	
Réédition code confidentiel	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne ³	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : Assurance SécuriEPARGNE ¹	2,08 €/mois
SécuriEPARGNE Premium ¹	PREMIUM 3,13 €/mois
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel en Premium)	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial (service de bourse en ligne)	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance en cas de non livraison ou de livraison non conforme d'un bien : Assurance SécuriWEB ¹	2,79 €/mois
SécuriWEB Premium ¹	PREMIUM 3,76 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• alerte achat à distance	
• mini relevés (1/semaine)	
• alerte temps réel de gestion	

¹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances, Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053 ; soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

² Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

³ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance permettant de garantir une partie de ses revenus en cas de décès accidentel ou de licenciement économique : Assurance SécuriZEN¹ **1,90 €/mois**

Cotisation à une offre d'assurance décès accidentel associée aux livrets et compte d'épargne : Assurance SécuriLIVRETS¹ **1,90 €/mois**

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer : pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **compris entre 4,10 € et 5,10 €**

-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **compris entre 5,11 € et 7,15 €**

-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **compris entre 7,16 € et 9,18 €**

-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) **égal à 9,19 € et plus**

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus **-50 % de réduction supplémentaire**

A partir du 2^e Compte à Composer et suivants **-50 % de réduction supplémentaire**

Cotisation cartes³ **-20 % de réduction supplémentaire**

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé²

1,00 €/mois

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne option virement externe

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : " L'autre carte "

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € / opération et à 20 € / mois

¹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances, Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053 ; soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

² En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

³ Hors LSB et l'Autre carte.

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention (elles-mêmes plafonnées à 4€ / opération et à 20 € / mois)
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'oppositions (blocages) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

OFFRE EKO



1 compte, 1 carte, 1 appli,
plus d'infos sur eko-by-ca.fr

2,00 €/mois

L'offre eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

COMPTES SERVICES COMMERCIALISÉS JUSQU'AU 04/10/2007

Facilité de Trésorerie	8,12 €/mois
Gestion des Excédents	9,17 €/mois
Mozaïc	3,00 €/mois
Initial (CSI)	4,77 €/mois

COMPTES SERVICES COMMERCIALISÉS DU 04/10/2007 AU 21/05/2013

Option 1 (si moins de 26 ans -50%)	4,77 €/mois
Option 2 (si moins de 26 ans -50%)	8,12 €/mois
Option 3	9,17 €/mois

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

- | | |
|-------------------------|----------------|
| • Plafond par opération | 8,00 € |
| • Plafond mensuel | 80,00 € |

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

- | | |
|-------------------------|----------------|
| • Plafond par opération | 4,00 € |
| • Plafond mensuel | 20,00 € |

La facturation globale des frais de dysfonctionnement suivants est plafonnée à 300€ par mois : commissions d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, LCC 30 jours (dépassement du découvert autorisé ou solde du compte <0 durant plus d'un mois).

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	16,50 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	74,62 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 74,62 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	28,60 €/chèque

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,71 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ¹	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	50,00 €/chèque
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision ¹	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ¹	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ¹	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €

Si le montant des frais perçus est différent, celui-ci ne doit pas excéder 20 euros, commissions d'intervention, s'il y a lieu, incluses.

Plafond de 25 €/mois de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS¹

DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel

Nous consulter

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Nous consulter

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel



Simulation gratuite sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou et flashmoncredit.fr

Frais de dossier²

**1,05 % du capital emprunté
mini : 80 € - maxi : 250 €**

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Assurance Emprunteur³

Nous consulter

CRÉDITS IMMOBILIERS

Prêt à taux zéro, Eco-PTZ, Prêt à l'accession sociale (PAS), Prêt conventionné, Prêt épargne Logement, Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

Simulation gratuite sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou et flashmoncredit.fr

Crédit relais

Nous consulter

Frais de dossier²

0,99 % du capital emprunté

• Montant minimum/maximum

499 € / 999 €



• Sur le prêt PAS

500 € maximum

Assurance Emprunteur³

Nous consulter

BON À SAVOIR



AVEC FACILIMMO



Options Souplesse (ex. suspendre des échéances ou doubler une mensualité pendant un an)

GRATUIT

Modulation d'échéance (variation des échéances jusqu'à 30%, dans la limite d'un allongement de durée de 36 mois dans le cas d'une baisse*)

GRATUIT*

*sous conditions et dans la limite indiquée au contrat

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS (PAR PRÊT)

Modification du compte à débiter ou de la date d'échéance

35,00 €

Rédaction d'un avenant (sauf réaménagement)

160,00 €

Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par emprunteur)

20,00 €

Réédition de tableau d'amortissement

35,00 €

Réaménagement de prêt

• Frais de dossier de réaménagement

**1,5 % du capital réaménagé
mini : 599 € - maxi : 1 599 €**

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétraction de 14 jours calendaires révolus prévu par la loi pour un crédit à la consommation.

² Non applicable pour certains prêts réglementés.

³ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p.19

Décompte de remboursement de crédit immobilier :

- pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016 51,00 €
- pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016 **GRATUIT**

Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) 160,00 €

Report d'échéance **GRATUIT**

Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (avec un plafond de 640 €) 160,00 €

Changement d'emprunteur (avec plafond 640 €) 160,00 €

Changement d'objet (avec plafond 640 €) 160,00 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés 96,47 €

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur Nous consulter

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur Nous consulter

L'assurance vie et le Plan d'épargne retraite Populaire (PERP)

Droits d'entrée Nous consulter

Rémunération Nous consulter

Frais de gestion Nous consulter

PLACEMENTS FINANCIERS

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME **GRATUIT**

Gestion conseillée 87,00 €/trimestre

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Offres accessibles aux mineurs

Ouverture de Livret Jeune (jusqu'à 25 ans) **GRATUIT**

Ouverture de Livret A **GRATUIT**

MOYENS DE PAIEMENT À PARTIR DE 12 ANS

Cotisation annuelle carte Mozaïc AS (Autorisation Systématique) 6,00 €



Idéale pour les mineurs, c'est une carte de retrait et paiement avec contrôle de solde. Le représentant légal décide ou non d'ouvrir la fonction paiement et fixe le plancher et le plafond. Elle comprend également une assurance perte et vol.

Offres 18-25 ans (inclus)



my
family
box.fr

MYFAMILYBOX

LE COMPTE TOUT COMPRIS POUR
ASSURER VOTRE AUTONOMIE

Personnalisez directement votre offre sur myfamilymag.fr

Cotisation carte pour les 18/25 ans

CARTES BANCAIRES

Cotisation carte internationale Mastercard Sociétaire

- | | |
|--------------------------|----------------------------------|
| • carte à débit immédiat | 44,00 €/an 22,00 €/an |
| • carte à débit différé | 43,00 €/an 21,50 €/an |



Jusqu'à 25 ans, vous bénéficiez de 50% de réduction sur votre carte internationale Mastercard.

Cartes avec MYFAMILYBOX



- | | |
|---|-----------------------------------|
| • carte internationale Mastercard Sociétaire à débit immédiat ou à débit différé | 6,00 €/an |
| • carte internationale Gold Mastercard Sociétaire à débit immédiat ou à débit différé | 120,00 €/an 60,00 €/an |

PAIEMENT ET RETRAIT PAR CARTE (Détails p.9)

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Compte à Composer

Entre 18 et 25 ans	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %
--------------------	--

CRÉDITS ET DÉCOUVERTS¹

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	Nous consulter
Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	Nous consulter
Good Loc	Nous consulter
Frais de dossier sur Prêt Étudiant	Sans frais de dossier
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	20,00 €

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique "Autres opérations liées aux crédits" p. 15

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Livret Jeune (12-25 ans)

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

ASSURANCE

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	Nous consulter
--	----------------

Crystal Studies est un contrat d'APRIL International Expat - société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 110 avenue de la République - 75011 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Expat et assuré par Axéria Prévoyance (garanties frais de santé et individuelle accident), CHUBB (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique).

¹ Sous réserve d'étude et acceptation de votre dossier.

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

(hors zone SEPA)

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,15 %, avec un montant minimum de 17,58 €

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (EN AGENCE UNIQUEMENT)

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaire. OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE

Avis d'opération détaillé 3,04 €

En euros vers un des états membres de l'EEE 3,94 €

Virement occasionnel ou permanent en Euro vers un pays hors EEE ou en devise (tous pays) **Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 22,03 €**

Option frais OUR Monde: l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE) 33,63 €

Correction sur virement non conforme (IBAN ou/et BIC SWIFT absent ou erroné) 16,06 €

ÉMISSION CHEQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé 3,04 €

Frais chèque de banque en devises **Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 25,33 €**

Frais de port France Chronopost 23,24 €

PRÉSENTATION DE CHEQUE AU PAIEMENT (ÉMIS PAR LE CLIENT)

Règlement chèque **Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 22,03 €**

Frais d'impayé 43,18 €

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENTS RECUS

Avis d'opération détaillé 3,04 €

Virement en Euro en provenance de l'EEE **GRATUIT**

Virement en Euro (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays) 17,22 €

Correction virement non conforme (IBAN ou/et BIC SWIFT absent ou erroné) 17,22 €

REMISE DE CHEQUE

Encaissement d'un chèque : crédit immédiat sauf bonne fin (sur montant du chèque) **Frais proportionnels 0,15% avec un minimum de 33,58 €**

Encaissement d'un chèque : crédit différé après encaissement (sur montant du chèque) **Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 31,55 €**

Frais de port étranger courrier international urgent 46,48 €

Impayé avec ou sans protêt 43,18 €

OPÉRATIONS DIVERSES

COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises 129,41 €

Commission tenue compte annuelle en devises (prélèvement mensuel) 24,01 €

FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies 19,75 €

Frais de messagerie swift 12,54 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE POUR VOUS ET VOS PROCHES¹

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré

L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré

Nous consulter

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

ASSURANCE POUR VOS BIENS¹

Automobile - Multirisque habitation - Garantie locative - Deux roues - Tous mobiles

Nous consulter

ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN¹

La protection juridique

Nous consulter

SUCCESSION

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

**de 95,29 €
à 511,68 €**

Frais de gestion annuels (au delà d'un an)

66,49 €

¹ Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 96. Ces contrats sont principalement souscrits auprès de : - PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ; - PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ; - CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 €. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale "Mondial Assistance". Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previsio Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.

AUTRES SERVICES

PROTECTION DES PARTICULIERS

Télésurveillance ¹	à partir de 29,90 €/mois
Téléassistance à domicile ²	à partir de 26,00 €/mois
Téléassistance mobile ²	à partir de 34,90 €/mois

MAGAZINES

Dossier Familial	47,60 €/an
Santé magazine	31,60 €/an
Détente Jardin	17,60 €/an
Régál	23,90 €/an
Maison Créative	19,90 €/an
Détours en France	45,00 €/an
Plus de Pep's	19,90 €/an
Parents	25,90 €/an

BON À SAVOIR



SERVICE CLIENTS UNI-MÉDIAS

pour toute question relative aux publications

0 969 323 440 Service gratuit + prix appel

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

RÉSoudre UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale - Service qualité clients, Crédit Agricole Touraine Poitou, 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 POITIERS Cedex 1, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Qualité Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Qualité Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

GLOSSAIRE

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

MA BANQUE À DISTANCE

ESPACE PERSONNEL EN LIGNE	APPLICATION MA BANQUE	APPLICATION MA CARTE
		

CONSULTER ET GÉRER VOS COMPTES ET AVOIRS

Consulter le solde de vos comptes et vos relevés d'opérations	X	X	
Éditer vos RIB	X	X	
Régler vos factures grâce au service SEPAMail	X		
Faire vos virements unitaires ou permanents	X	X	
Commander vos chéquiers	X	X	
Activer/Désactiver vos achats à distance		X	X
Consulter la synthèse de vos crédits	X	X	
Modifier vos plafonds carte		X	X
Activer / Désactiver vos achats à l'étranger			X
Découvrir toutes les assurances et assistances liées à votre carte			X
Païement Paylib en Ligne, ou Paylib en magasin avec son mobile ou Paylib entre amis			

ÉCHANGER AVEC VOTRE CONSEILLER

Envoyer/Recevoir des e-mails depuis la messagerie de votre espace personnel	X	X	
Prendre rendez-vous dans l'agenda de votre conseiller	X	X	
Rechercher les coordonnées de votre agence	X	X	

SOUSCRIRE DIRECTEMENT EN LIGNE¹, C'EST SIMPLE ET SÉCURISÉ

Vos contrats d'assurances	X		
Vos relevés électroniques	X		
Vos contrats d'assurance-vie	X		
Vos livrets d'épargne et épargne logement ²	X	X ²	



Plus de 930 conseillers se tiennent à votre disposition dans notre réseau d'agences ou par téléphone (appel non surtaxé)

¹ Liste des produits éligibles accessible depuis votre espace personnel menu "Souscription 100% en ligne".

² Souscription d'un contrat déposé au préalable par votre conseiller sur votre espace personnel.

CAvantages¹ -tp.fr

Comme 128 000 ménages votre fidélité est reconnue automatiquement, sans avoir à le demander.

AVANTAGES BANCAIRES

En 2018 : + de 85 000 avantages bancaires pour un total de 6,7 millions d'euros accordés aux clients en reconnaissance de leur fidélité.



Réduction sur les frais de dossier crédit habitat



Réductions sur vos services bancaires



Crédits à taux préférentiels



Réduction sur les frais de chargement assurance-vie



Un bon de 30€ de réduction²

INVITATIONS EXCLUSIVES

Clients fidèles : rejoignez les 10 000 membres de CAvantages-tp.fr



Accès événements sportifs



Événements privés Crédit Agricole



Concerts, Opéra de Tours, Châteaux de la Loire, Théâtre de Poitiers, Salon de l'Agriculture...

PRÊT ENTRE GÉNÉRATIONS

Faites bénéficier vos enfants ou petits-enfants d'un coup de pouce dans leur installation.



Pour la première installation, assurance habitation à 1 € la première année



Prêt personnel à taux préférentiel

¹ L'accès au programme de fidélité CAvantages est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site www.cavantages-tp.fr.

² Utilisable en une seule fois lors d'une nouvelle souscription à l'exclusion d'avenants et souscription d'options. Bon à valoir non-cumulable et non remboursable à hauteur des frais ou de la cotisation annuels relatifs au produit souscrit, d'un montant maximum de 30€.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. (www.orias.fr).